Image not found or type unknown

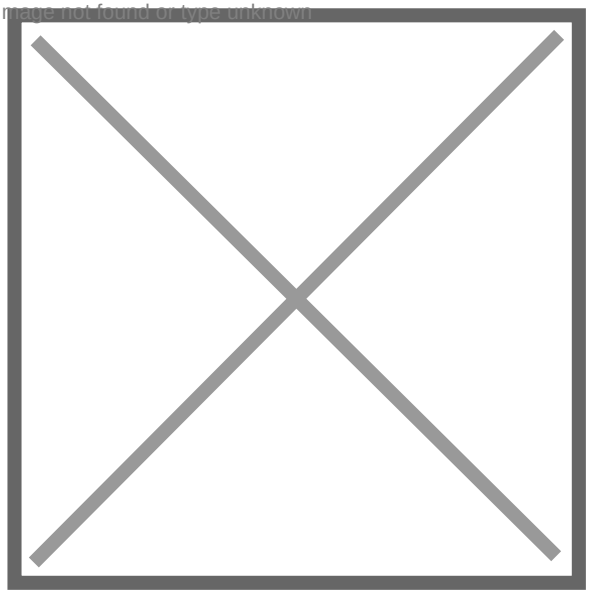

Litiges travaux enrobes puis je ne pas payer le solde

Par **LE DE**, le **23/10/2009** à **23:25**

Bonjour,
Plusieurs malfaçons sur une realisation d'enrobés à mon domicile font qu' a ce jour je n'ai pas payé le solde de la facture 3490 € sur un total de 4985€. Facture de juillet 2008, une relance en octobre 2008, rien ensuite jusqu'a ce jour ou l'entrepreneur nous annonce que suite à une visite de leur part ils nous proposent de refaire les enrobes à leur charge en échange du réglement du solde. Comme cela va re-créer des désagréments, abimer de nouveaux les pourtours (pelouses,bordures, ...),que depuis + 1an nous nous sommes habitués à ces malfaçons, je ne souhaite pas que les travaux soient refait et donc ne pas payer le solde, suis je dans mon droit ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés